ACTEE | FNCCR

Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

GIGNAC-LA-NERTHE
Commune
10 000 habitants
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rénovation de l'école Marie Mauron à Gignac-la-Nerthe

Construite en 1958 et jamais rénovée, l'école Marie Mauron accueillait près de 160 élèves dans un établissement emblématique des bâtiments énergivores d'après-guerre. La commune décide alors d'engager une rénovation globale.



Le défi de la commune

Une rénovation globale avec trois priorités :

1. Réduire les consommations et les dépenses énergétiques
2. Améliorer le confort d'été et les conditions d'apprentissage
3. Rénover et mettre aux normes un bâtiment de près de 1 500 m²

680 000 € dédiés à la rénovation énergétique

- Rénovation complète des façades
- Rénovation complète de couverture tuiles et remplacement de l'isolant thermique
- Rénovation complète de l'étanchéité
- Rénovation des menuiseries extérieures
- Isolation thermique par l'intérieur
- Installation photovoltaïque en autoconsommation et vente de surplus
- Installation d'une pompe à chaleur prévue prochainement dès la fin de vie de la chaudière actuelle

2,2 M€ de travaux
dont 680 k€ dédiés à la rénovation énergétique

1,2 M€ d'aides du Département | **24 k€** de CEE | **976 k€** reste à charge pour la collectivité

Programme financé par : CEE Les certificats d'économies d'énergie

En partenariat avec : République Française, ADEME, AMF

L'accompagnement ACTEE : objectiver les gains et sécuriser le projet

En amont des travaux, la commune s'est appuyée sur l'ALEC Métropole Marseillaise, bénéficiaire du programme ACTEE.

L'accompagnement a permis de :

- Financer à 50 % un diagnostic énergétique
- Identifier et hiérarchiser les travaux les plus efficaces
- Chiffrer et objectiver les économies d'énergie attendues pour obtenir des subventions du Département à hauteur de 60 % du montant des travaux
- Sécuriser le projet et mobiliser les financements nécessaires grâce à l'ingénierie pré-travaux

Les résultats

- 40 % de consommation énergétique selon les bâtiments

- 52 % d'émissions de CO_2 soit 19 tonnes évitées chaque année

≈ 5 000 €/an d'économies sur les factures énergétiques

Une adaptation réussie **aux canicules**